PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Samedi 03 Août 2019

Présidence : M. MORACCHINI Jean-René

Président Délégué : M. BASTERI Dominique

Vice-Présidents : MM SORBARA Michel - SERPAGGI Philippe

Trésorier : M. PROFIZI Patrick

Secrétaire Général : M. MAGGIANI Francis

Secrétaire Général Adjoint :

Membres : - MME GARDELLA Sandra - MM AIROLA Jean Luc – MARIOTTI Pierre - PERFETTI Jean Claude – MME PERI Jeanne – GRASSI Didier – PELE Cédric - CASANOVA François - RISTERUCCI Franck

Excusé (s) : Dr. ANTONINI Danielle - MM EMMANUELLI Antoine – PETTINATO Joseph - TADDEI Jean Pascal

Assiste(nt) : MM SALADINI David (Directeur Administratif) - FONTANA Pierre (CTR)

1- Approbation du procès-verbal :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 19 juillet 2019

2- Informations locales et nationales :

- DTN → Formation DTR du 9 au 11 septembre : Nicolas GAGLIARDI
- FFF → Calendrier électoral 2020 validé

3- Invitation Week-end Bénévoles à Clairefontaine :

La LFA organise un week-end exceptionnel pour des bénévoles au centre national du football à Clairefontaine les 21 et 22 septembre 2019.
Deux bénévoles de notre ligue sont invités par la fédération.
Le Comité Directeur demande à ses membres de faire des propositions, pour une décision lors de la prochaine réunion.

4- Recrutement CTDDAP :

Après étude auprès du cabinet comptable, le Comité Directeur valide le principe de l'embauche d'un CTDDAP sous réserve d'une aide fédérale. Un courrier a été adressé à la Fédération Française de Football.

5- Clubs en sommeil :

Nous rappelons que les clubs en sommeil, doivent impérativement régler leurs dettes. Un courrier sera envoyé par le trésorier à cet effet.

6- Inauguration du siège :

L'inauguration est prévue le 21 Septembre à partir de 10h

7- Questions diverses :

- Convention SPCOM → la convention avec la société SPCOM est validée. Il s'agit de la société en charge de l'agenda de la LCF

- Remise des trophées → la remise des trophées se fera lors de l'inauguration de la LCF (21 septembre 2019)

8- Courriers :

- US des Commerçants Vicolais → mise en sommeil du club foot entreprise
- FC Erbajolo → demande d'annulation de l'amende « absence AG » : refusée

- AS des Cannes → demande d'annulation de l'amende « absence Festi U13 » : refusée

9- Altercation à la ligue :

Suite à l'altercation avec un dirigeant de club dans les locaux de la Ligue, le Comité Directeur décide de suspendre un de ses membres pour Six mois dont Trois mois avec Sursis, de toutes fonctions officielles, à compter du samedi 03 Août 2019.
La fin de la sanction pour la partie ferme est fixée au samedi 02 Novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.